

SÉANCE ORDINAIRE 19 OCTOBRE 2015 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR YVES LEGAULT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE.

Sont présents formant quorum:

Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, président Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, vice-président Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac

Sont également présents :

Stéphane Giguère, agissant à titre de secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, agissant à titre de trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

Alexandre Toméo, délégué substitut pour la municipalité de Pointe-Calumet

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RA 028-10-2015

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2015

Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 19 octobre 2015 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que présenté.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RA 029-10-2015

2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2015</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2015 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RA 030-10-2015

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2015</u>

Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement du compte présenté sur la liste établie 19-10-2015 au montant de **11 676 \$**. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RA 031-10-2015

3.2 <u>ADOPTION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016 DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de l'année financière 2016 de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que présenté incluant les quotes-parts suivantes:

	Quote-part 2016	Quote-part 2015	Augmentation (Diminution)
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	284 049.11 \$	291 356.00 \$	-2.51%
Saint-Joseph-du-Lac	128 442.90 \$	120 608.00 \$	6.50%
Pointe-Calumet	21 663.23 \$	23 128.00 \$	-6.33%
Total	434 155.24 \$	435 092.00 \$	-0.22%

QUE le cahier des prévisions budgétaires 2016 est transmis pour approbation à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence tel que prévu par l'article 603 du Code municipal.

Le cahier des prévisions budgétaires incluant le calcul des quotes-parts est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RA 032-10-2015

3.3 <u>ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2016</u>

Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2016 des séances ordinaires de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes prévues, sauf exception pour le mois de janvier, le **troisième lundi de chaque mois à 18h15**. Aucune séance n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

Lundi 25 janvier 2016 Lundi 21 mars 2016 Lundi 20 juin 2016 Lundi 19 septembre 2016 Lundi 17 octobre 2016 Lundi 21 novembre 2016

Dans l'éventualité où la régie aurait des dossiers à traiter en dehors des séances ordinaires, une séance spéciale sera convoquée conformément à la Loi en concordance avec les séances ordinaires de la Régie de traitement.

EXPLOITATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.



LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RA 033-10-2015

6.1 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2015</u>

L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19 h 15.

Maria I a a a sura	STÉPHANE GIGUÈRE
YVES LEGAULT	SIEPHANE GIGUERE